

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21423 - 79ÈME ANNÉE

Après le crime odieux et la mascarade électorale
du 10 décembre 1967 à Saint-André

Création de l'ADNOE : sa composition

LISTES ELECTORALES TRUQUEES

Des comparaisons éloquentes entre des communes
de population équivalente :

Port : 25.068 habitants 10.869 inscrits
St-André: 25.231 habitants :
13.990 inscrits ! (Trois mille de plus !)

SAINTE-MARIE (16.566 HABITANTS) : 6.260 INSCRITS
ST-LEU (17.396 HABITANTS) 10.846 ! près du double !

Comme rappelé dans les précédents articles des mercredi 13 et jeudi 14 décembre, pour veiller au bon déroulement de la municipale et la cantonale des 14 et 21 décembre 1969 à Saint-André, mais également des scrutins futurs, un comité de citoyens s'est créé pour s'appeler officiellement en janvier 1970, ADNOE (Association pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales) dont voici la composition :

Bureau

M. Maillot — M. Evan (SNES)- A . Ramassamy (FEN) — G.M Lépinay (CGTR) — Garcia (CFDT) — A . Minatchy — H. Cazal (JIR) — R.M. Darène(JIR) — L. Vergès (Témoignages) — A. Morel (Le Cri du Peuple) — J. Riquel (Le Créole) — B. Lavabre (La Gazette)- P. Poin-Ballom (Hebdo-Bourbon) — R.P Deppuybaudet

(Croix-Sud) — P. Hoarau (Le Progrès) — R.P Michel (Témoignage Chrétien).

Membres

C. Maillot — F. Nicot — M. Lasternas — F. Redouloux — M.H. Hoarau — M.L. Théodora-B. Mallet — L. Carlioz — D. Cadet — M. Desbordes — A. Hoarau — Cl. Hoarau-D. Lallemand — Dr G . Payet — Dr R. Fontaine — G. Narassiguin — R. Théodora — A. Mourvaye — G. Benne — R. Lauret — R. Robert.

Cette liste a été publiée avant les élections de décembre 1969. D'autres citoyens et personnalités ont rejoint par la suite l'Association.

Paul Dennemont

Commémoration du 20 décembre

20e édition d'Atidamba au Dimitile

Ce dimanche 17 décembre au Kan Maron du Dimitile se tiendra la 20e édition d'Atidamba. Cette cérémonie sera l'occasion de rendre hommage à des ancêtres morts sans sépulture, ainsi qu'aux guerriers qui combattirent les milices esclavagistes pendant près de 200 ans à La Réunion. Près de 300 participants sont prévus selon Miaro et Zangoun, les organisateurs.

Ce 17 décembre aura lieu la 20e édition d'Atidamba, au Kan Maron du Dimitile. « Cette modeste cérémonie d'une petite association, MIARO, Atidamba, s'inscrit dans la dimension socio-culturelle la plus profonde des réparations des séquelles de l'esclavage. C'est un acte commémoratif qui permet la reconnaissance des douleurs du passé pour les personnes les plus concernées », précise Charlotte Rabesahala de MIARO qui ajoute : « Atidamba invite tous les Réunionnais quelle que soit leur origine sociale et ethnique à reconnaître les maux subis par les esclaves, dont la question grave, primordiale, des morts violentes et du manque de sépulture des combattants de la liberté, les marons. L'hommage de Atidamba est une mise en commun du désir de redonner leur dignité à ces personnes bafouées dans leur droit, avilies, traitées et abattues comme des bêtes et qui sont nos ancêtres ! »

Hommage aux guerriers qui combattirent l'esclavage pendant près de 200 ans

Atidamba rappelle que La Réunion ne se résume pas à l'historiographie officielle basée sur le fait que La Réunion serait une création du colonialisme français d'une part, et que d'autre part la fin de l'esclavage serait un acte de générosité de Paris envers les opprimés.

Depuis l'installation à La Réunion de réfugiés venus de Fort-Dauphin dans le Sud de Madagascar au milieu du 17e siècle, la majorité de l'histoire de notre pays eut lieu sous le régime de l'esclavage. L'esclavage importé par le colonialisme français à La Réunion était un esclavage européen, qui s'appuyait sur le racisme pour justifier l'exploitation d'êtres humains au profit de la puissance coloniale.

Pour l'honneur du peuple réunionnais, des prisonniers de ce système concentrationnaire s'échappaient et arrivaient à recréer à l'intérieur des terres l'organisation sociale qu'ils connaissaient à

Madagascar. Ils avaient des rois, et ils luttèrent en permanence contre le régime colonial. Les affrontements étaient fréquents avec les milices esclavagistes qui tentaient de préserver l'ordre colonial. Cette guerre entre les royaumes de La Réunion et les esclavagistes durèrent jusqu'à l'abolition définitive de l'esclavage dans notre pays, en 1848.

Ces résistants ont laissé définitivement leur empreinte dans notre pays. De nombreux noms de lieu portent un nom d'origine malgache, lié à leur utilité sociale notamment, ou pour rappeler la mémoire d'un guerrier qui combattait le colonialisme français et une de ses conséquences : l'esclavage.

Nombreuses séquelles de l'esclavage à La Réunion

Le maintien de La Réunion dans un système néo-colonial ne favorise par la prise de conscience de cette histoire. Ceci est responsable de séquelles nombreuses dans la société réunionnaise d'aujourd'hui. « Quand Sarda Garriga le 20 décembre 1848 a proclamé l'abolition de l'esclavage à La Réunion, il n'y a eu aucune mesure d'accompagnement de l'esclave nouvellement libéré sur aucun plan ni matériel et financier, ni surtout psychologique et spirituel. Alors même qu'il a subi de graves préjudices », rappelle Charlotte Rabesahala, « or, aujourd'hui encore, 175 ans plus tard, les séquelles de l'esclavage sont toujours là pour de nombreux descendants. Parents et jeunes désorientés, difficulté de faire face à l'avenir, propension aux addictions, manque d'assurance et de combativité sont des conséquences d'une ancestralité d'esclave mal assumée puisque marquée du sceau de l'infamie. Qui peut nier aujourd'hui encore ce « racisme » latent, silencieux et destructeur qui tait l'ancêtre malgache par exemple, le voue aux oubliettes ? Faute de pouvoir l'évoquer sans honte ! » Pour cette 20e édition, près de 300 personnes sont attendues par les organisateurs.

M.M.

Le Parti communiste d'Israël condamne la profanation d'une mosquée par une armée « dirigée par des fous fanatiques »

Depuis mercredi, les colonialistes de Tel Aviv ont lancé une offensive contre la population de Jenine, une ville de Palestine. Certains militaires ont profané une mosquée. Un député du Parti communiste d'Israël condamne ces actes : « l'armée est dirigée par des fous fanatiques ».

Des images circulant en ligne montrant des officiers de l'armée israélienne chantant des prières juives dans le haut-parleur d'une mosquée lors d'un raid à Jénine ont suscité l'indignation.

« Les images sont claires : l'armée est dirigée par des fous fanatiques », a déclaré sur X Ofer Cassif, député du Parti communiste israélien.

La radio militaire a rapporté que les soldats avaient été démis de leurs fonctions opérationnelles après que leurs supérieurs ont enquêté sur les vidéos.

Le ministre israélien d'extrême droite de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a déclaré que les soldats ne devraient pas être tenus responsables de leurs actes.

« Nous devrions soutenir pleinement nos merveilleux combattants et ne pas nous impliquer dans des procédures disciplinaires sur des questions qui ne sont pas censées concerner [l'armée], certainement pas en temps de guerre », a-t-il déclaré à la radio militaire.

Guerre coloniale à Gaza

18 787 tués par l'armée israélienne depuis le 7 octobre

Le ministère palestinien de la Santé a déclaré hier que 18 787 personnes ont été tuées depuis le début de l'invasion de Gaza par l'armée israélienne. De nombreux morts sont encore sous les débris des maisons détruites par les bombardements ou dans les rues. Plus de 2 millions de réfugiés palestiniens survivent dans le ghetto de Gaza.

Ashraf al-Qudra, porte-parole du ministère de la Santé de Palestine à Gaza a indiqué hier qu'au moins 179 personnes ont été tuées et 303 blessés dans des attaques de l'armée israélienne la veille.

Depuis le 7 octobre, date du début des bombarde-

ments sur les zones urbaines peuplées de civils, ce sont 18 787 morts et 50 897 blessés.

Un grand nombre des victimes sont encore sous les débris des maisons détruites par les bombardiers, et dans les rues, a-t-il ajouté.

Plus de 2 millions de réfugiés palestiniens survivent dans le ghetto de Gaza. Ils sont très souvent privés d'eau et d'électricité. Accéder à des soins fait courir un risque mortel, car l'armée coloniale israélienne bombarde les hôpitaux et les ambulances. Tout le personnel d'un hôpital a d'ailleurs été pris en otage par les militaires. Les personnes libérées disent avoir subi des tortures de la part de l'armée d'occupation de la Palestine.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La korde i kass koté li lé faye !

Mézami néna plizyèr santène milyé d'zané ké l'om modèrn lé dsi la tèr ; si li lété parfé néna lontan nou noré koni. Pran la sossyété ké wi vé, pran la popilassion ké wi vé. Aplike lo bann règle ou néna anvì, wi trouv ar pa l'om parfé é nora touzour in pé pou kontourn lo méyèr règloman k'néna.

Fitintan, mi kroiyé dann in sossyété an bone santé moral, momandoné noré poin bann délinkan é la loi kissoi natirèl osinonsa sossyal téi sifi pou évite bann déli, bann krime, bann lanprofitaz, é toute zafèr ni yèm pa kan i ariv. L'om la invante bann rolizyon pars li téi kroi la pèr Bondyé téi sifi pou anbar shomin la délinkanss. Bann sossyété la invante bann règloman pou viv korèk an sossyté.

Mé konm i di néna touzour grin d'bébé dann panyé d'mayi é si wi vé wi pé sèye diminyé la délinkanss mé la délinkanss zéro sé in n'afèr k'i égziss pa. Sé pou sa l'om la invante la pinission, la ropréssion, é lo kontrèr la rékonpanss mé toussala sa i fonkssyone pa konm in lète a la poste... Mi arète in kou tèr-la pou dir in sossyété parfète i égziss pa, l'om, lo fam, lo zanfan parfé konte pa dsi, sa la poin é la sossyété, osinonsa l'éta i doi organiz ali an konsékanss.

Sé konmsa kan wi fé in kolèj avèk plizyèr santène kolézien, plizyèr dizène zadilt pou ankadré ou lé siréssèrtin néna dé shoz pou arivé mèm si wi vé pa k'i ariv... Somenn passé in pti jenn fiye douzan la ménass sa profèssère avèk in kouto — koman èl la fé pou rante avèk in kouto ? — alé oir koméla néna lo bann téchnik k'i fo pou anpèsh aèl rantrè dann kolèj.

Wala ké bann radio, bann télé, bann demoune la mète a anparl sa konmsi sé in n'afèr i pé pa arivé mé lé bien domaz sa i pé arivé, la prèv ! É oila ké toute inn bann i mète a jakassé la dsi konm pou dir sète afèr-la i pé pa arivé é sirtou pou diaboliz in rolizyon osinonsa in ote.

In tan téi mète bann sirvéyan an kantité dann kolèj osinonsa dan lissé, é opliss i sava, opliss lo nonm sirvéyan i diminyé dann in sossyété plizanpliss danzéré i diminyé sak lé sharjé aporte in pé la sékirité... Toussa pou diminyé linpo dsi bann rish, pou la zénèss sère son sintir é pou fé tonm inpé dann kivète sistématikman.

A bon antandèr, salu !

Justin